

## Dans quel contexte ?

La mise en place en place de l'EMA15 s'inscrit dans le cadre du 3ème plan National 2013-2017 en faveur de l'autisme qui se structure autour de 5 axes :

- Diagnostiquer et intervenir précocement
- Accompagner tout au long de la vie
- Soutenir les familles
- Poursuivre les efforts de recherche
- Former l'ensemble des acteurs

Dans ce cadre, l'HAS-ANESM à prévu l'élaboration de «critères de qualité des interventions en direction des personnes autistes pour assurer leur dignité et lutter contre les dérives et les pratiques dangereuses». Des recommandations de bonnes pratiques ont été rédigées et l'Equipe Mobile s'inscrit dans le cadre de ces prescriptions.

L'EMA15 a été créée sur une demande de l'Agence Régionale de Santé (ARS) d'Auvergne Rhône Alpes.

Un partenariat entre le Centre Ressources Autisme (CRA) Auvergne Rhône Alpes et l'Adapei 15 a permis de concrétiser la création de l'Equipe Mobile.

## CONTACTS

**Centre Ressources Autisme Auvergne**  
CHU rue Montalembert  
63003 Clermont-Ferrand Cedex 1


 [www.cra-auvergne.com](http://www.cra-auvergne.com)  
 [cra-auvergne@chu-clermontferrand.fr](mailto:cra-auvergne@chu-clermontferrand.fr)  
 04.73.75.19.48



Fonctionne du Lundi au Samedi  
hors jours fériés

### Coordonnées

**Equipe Mobile Autisme 15**  
1, rue Laparra de FIEUX  
15000 AURILLAC

 Direction 06.32.44.17.03

 Equipe  
06.30.41.73.89  
06.30.41.73.08

 [ema@adapei15.com](mailto:ema@adapei15.com)  
 [www.adapei15.com](http://www.adapei15.com)



 **Adapei**  
Cantal

# EMA 15

# Equipe Mobile Autisme Enfants & Adultes

 **ARS**  
Agence Régionale de Santé  
Auvergne-Rhône-Alpes



 **Adapei**  
Cantal



## ✧ Qu'est ce que l'EMA15 ?

L'Equipe Mobile Autisme (EMA15) est une équipe pluridisciplinaire spécialisée dans les Troubles du Spectre de l'Autisme.  
L'EMA15 travaille en partenariat en fonction de chaque situation.

### ✧ Pour qui ? où ?

L'EMA15 intervient gratuitement sur l'ensemble du département du Cantal afin d'offrir à chacun une aide adaptée.

Les interventions peuvent se dérouler dans tous les lieux de vie de la personne enfant ou adulte avec autisme ou TSA :

- En milieu ordinaire (établissements scolaires, loisirs, associations, professionnels...)
- à domicile
- En établissements et services Médico-Sociaux
- Dans les établissements de santé

**Nous sommes là pour vous accompagner**

**N'hésitez pas à nous solliciter pour vos démarches**

## ✧ Quelles sont les missions de l'EMA15 ?

- Intervenir partout où la personne évolue
- Aider à la mise en place d'un parcours adapté et évalué en accord avec le projet de vie existant de la personne
- Aider à la compréhension et à la gestion des comportements inadaptés
- Favoriser le maintien de la personne dans son lieu de vie habituel, prévenir les ruptures de parcours, et préparer des orientations et réorientations

- Prévenir les hospitalisations inadaptées et soutenir les accompagnants lors des retours d'hospitalisation

- Soutenir les familles dans la compréhension des situations difficiles

- Soutenir les établissements sanitaires et médico-sociaux dans le cadre de l'intervention auprès des équipes

- Partager des connaissances et des compétences vers les accompagnants dans le respect des recommandations des bonnes pratiques professionnelles (ANESM, HAS)

- Rôle de sensibilisation

## ✧ Qui peut faire la demande ?

- Le bénéficiaire adulte
- Les établissements scolaires
- Les établissements et services médico sociaux et/ou les médecins
- Les parents ou la famille

## ✧ Où faire la demande ?

Des fiches de demande d'intervention sont téléchargeables sur le site du CRA Auvergne :

[www.cra-auvergne.com](http://www.cra-auvergne.com)

## ✧ Cadre de l'intervention

- Respect des bonnes pratiques professionnelles
- Des interventions individualisées
- Une démarche qualitative centrée autour de la personne